

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Basée sur Règlement (CE) n° 1907/2006, comme modifié par Règlement (UE) n° 2015/830

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : GISS MS SEALANT BLANC [846232]
Numéro d'enregistrement REACH : Sans objet (mélange)
Type de produit REACH : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Mastic d'étanchéité

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucune utilisation déconseillée connue

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Rubix Engineering
31, Rue de la Baume
75008 PARIS, France

Tel : +33 (0)1.44.86.08.10

infoclient@giss.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais):
+32 14 58 45 45 (BIG)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.2. Éléments d'étiquetage

Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

2.3. Autres dangers

Aucun autre danger connu

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Ne s'applique pas

3.2. Mélanges

| Nom REACH n° d'enregistrement | N° CAS N° CE | Conc. (C) | Classification selon CLP | Note | Remarque |
|---|-----------------|--------------|--------------------------|------|-------------|
| mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxyhexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide) 01-0000017860-69 | 432-430-3 | 0.25%<C<2.5% | Aquatic Chronic 4; H413 | (1) | Constituant |

(1) Texte intégral des phrases H: voir point 16

Rédigée par: Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen vzw (BIG)
Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel
<http://www.big.be>
© BIG vzw

Motif de la révision: 12

Numéro de la révision: 0302

Date d'établissement: 2013-02-18

Date de la révision: 2018-04-25

Numéro de produit: 53591

1 / 9

134-15960-611-fr-FR

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Mesures générales:

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation:

Emmener la victime à l'air frais. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau. Du savon peut être utilisé. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après contact avec les yeux:

Rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Ne pas utiliser de produits neutralisants. Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste.

Après ingestion:

Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin/le service médical en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.2.1 Symptômes aigus

Après inhalation:

Pas d'effets connus.

Après contact avec la peau:

APRES EXPOSITION/CONTACT PROLONGE: Picotement/irritation de la peau.

Après contact avec les yeux:

Pas d'effets connus.

Après ingestion:

Pas d'effets connus.

4.2.2 Symptômes différés

Pas d'effets connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés:

Petit incendie: Extincteur rapide à poudre ABC, Extincteur rapide à poudre BC, Extincteur rapide à mousse classe B, Extincteur rapide au CO2.

Grand incendie: Mousse classe B (non résistant à l'alcool).

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés:

Petit incendie: Eau (extincteur rapide, dévidoir); risque d'extension de la flaque.

Grand incendie: Eau; risque d'extension de la flaque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités de vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique.

5.3. Conseils aux pompiers

5.3.1 Instructions:

Aucune mesure d'extinction spécifique n'est requise.

5.3.2 Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Gants. Vêtements de protection. Échauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas de flammes nues.

6.1.1 Equipement de protection pour les non-secouristes

Voir point 8.2

6.1.2 Equipement de protection pour les secouristes

Gants. Vêtements de protection.

Vêtements de protection appropriés

Voir point 8.2

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Recueillir le produit qui se libère. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme. Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau. Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir point 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Observer l'hygiène usuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1 Conditions de stockage en sécurité:

Conserver à température de chambre. Conforme à la réglementation. Temps de stockage max.: 1 année(s).

7.2.2 Tenir à l'écart de:

Sources de chaleur.

7.2.3 Matériau d'emballage approprié:

Matière synthétique.

7.2.4 Matériau d'emballage inapproprié:

Aucun renseignement disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Voir les informations transmises par le fabricant.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Exposition professionnelle

a) Valeurs limites d'exposition professionnelle

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

b) Valeurs limites biologiques nationales

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.2 Méthodes de prélèvement

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.1.3 Valeurs limites applicables lorsqu'on utilise la substance ou le mélange aux fins prévues

Les valeurs limites sont reprises ci-dessous, si celles-ci sont disponibles et applicables.

8.1.4 Valeurs DNEL/PNEC

DNEL/DMEL - Grand public

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

| Seuil (DNEL/DMEL) | Type | Valeur | Remarque |
|-------------------|--|------------------------|----------|
| DNEL | Effets systémiques à long terme – inhalation | 16.6 mg/m ³ | |
| | Effets systémiques à long terme – voie cutanée | 1.2 mg/kg bw/jour | |
| | Effets systémiques à long terme – voie orale | 5 mg/kg bw/jour | |

8.1.5 Control banding

Cela est repris ci-dessous, s'il est disponible et applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur. Faire les travaux en plein air/sous aspiration locale/ventilation ou protection respiratoire.

8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Observer l'hygiène usuelle. Ne pas manger, ni boire ni fumer pendant le travail.

a) Protection respiratoire:

Protection respiratoire non requise dans des conditions normales.

b) Protection des mains:

Gants.

c) Protection des yeux:

Lunettes de protection.

d) Protection de la peau:

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Vêtements de protection.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Voir points 6.2, 6.3 et 13

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|------------------------------|--|
| Aspect physique | Pâte |
| Odeur | Odeur caractéristique |
| Seuil d'odeur | Aucun renseignement disponible |
| Couleur | Couleurs varient en fonction de la composition |
| Taille des particules | Aucun renseignement disponible |
| Limites d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible |
| Inflammabilité | Ininflammable |
| Log Kow | Sans objet (mélange) |
| Viscosité dynamique | Aucun renseignement disponible |
| Viscosité cinématique | Aucun renseignement disponible |
| Point de fusion | Aucun renseignement disponible |
| Point d'ébullition | Aucun renseignement disponible |
| Taux d'évaporation | Aucun renseignement disponible |
| Densité de vapeur relative | Aucun renseignement disponible |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible |
| Solubilité | L'eau ; insoluble Solvants organiques ; soluble |
| Densité relative | 1.6 ; 20 °C |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible |
| Température d'auto-ignition | Aucun renseignement disponible |
| Point d'éclair | Aucun renseignement disponible |
| Propriétés explosives | Aucun groupement chimique associé à des propriétés explosives |
| Propriétés comburantes | Aucun groupement chimique associé à des propriétés comburantes |
| pH | Aucun renseignement disponible |

9.2. Autres informations

| | |
|-----------------------|--------------------------------|
| Tension superficielle | Aucun renseignement disponible |
| Densité absolue | 1600 kg/m ³ ; 20 °C |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

En cas d'échauffement: risque d'incendie accru. Aucun renseignement disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun renseignement disponible.

10.4. Conditions à éviter

Mesures de précaution

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas de combustion: formation de CO, CO2 et petites quantités de vapeurs nitreuses, acide chlorhydrique.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1 Résultats d'essais

Toxicité aiguë

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Motif de la révision: 12

Date d'établissement: 2013-02-18

Date de la révision: 2018-04-25

Numéro de la révision: 0302

Numéro de produit: 53591

4 / 9

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxohexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

| Voie d'exposition | Paramètre | Méthode | Valeur | Durée d'exposition | Espèce | Détermination de la valeur | Remarque |
|-------------------|-----------|---------|--------------|--------------------|--------|----------------------------|----------|
| Oral | DL50 | | > 2000 mg/kg | | Rat | Étude de littérature | |
| Dermal | DL50 | | > 2000 mg/kg | | Rat | Étude de littérature | |

Conclusion

Non classé pour la toxicité aiguë

Corrosion/irritation

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé dans les irritants cutanés

Non classé comme irritant pour les yeux

Non classé comme irritant pour les voies respiratoires

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxohexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

| Voie d'exposition | Résultat | Méthode | Durée d'exposition | Point de temps | Espèce | Détermination de la valeur | Remarque |
|-------------------|-------------------|----------|--------------------|----------------|--------|----------------------------|----------|
| Peau | Non sensibilisant | OCDE 429 | | | Souris | Valeur expérimentale | |

Conclusion

Non classé comme sensibilisant par voie cutanée

Non classé comme sensibilisant par inhalation

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxohexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

| Voie d'exposition | Paramètre | Méthode | Valeur | Organe | Effet | Durée d'exposition | Espèce | Détermination de la valeur |
|-------------------|-----------|---------|--------------------|--------|-------------|--------------------|--------|----------------------------|
| Oral | NOAEL | | 1000 mg/kg bw/jour | | Aucun effet | 28 jour(s) | Rat | Étude de littérature |

Conclusion

Non classé pour la toxicité subchronique

Mutagenicité sur les cellules germinales (in vitro)

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxohexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

| Résultat | Méthode | Substrat d'essai | Effet | Détermination de la valeur |
|----------|---------------------------------|--------------------------|-------|----------------------------|
| Négatif | Test d'Ames | Bacteria (S.typhimurium) | | Étude de littérature |
| Négatif | Test d'Ames | Escherichia coli | | Étude de littérature |
| Négatif | Test d'aberration chromosomique | Lymphocytes humains | | Étude de littérature |

Mutagenicité sur les cellules germinales (in vivo)

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Motif de la révision: 12

Date d'établissement: 2013-02-18

Date de la révision: 2018-04-25

Numéro de la révision: 0302

Numéro de produit: 53591

5 / 9

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Non classé pour la mutagénicité ou la génotoxicité

Cancérogénicité

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé pour la cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

Conclusion

Non classé pour la toxicité pour la reproduction ou la toxicité pour le développement

Toxicité autres effets

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Aucune donnée (expérimentale) disponible sur le mélange

Effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Pas d'effets connus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

| | Paramètre | Méthode | Valeur | Durée | Organisme | Conception de test | Eau douce/salée | Détermination de la valeur |
|--|-----------|----------|----------|-------|---------------------------------|--------------------|-----------------------|---|
| Toxicité algues et autres plantes aquatiques | ErC50 | OCDE 201 | 190 mg/l | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata | Système statique | Eau douce (non salée) | Valeur expérimentale d'un produit similaire |

Le jugement est fondé sur les composants à prendre en compte

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxohexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

| | Paramètre | Méthode | Valeur | Durée | Organisme | Conception de test | Eau douce/salée | Détermination de la valeur |
|--|-----------|-------------|-------------|------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------|
| Toxicité aiguë poissons | CL50 | | > 1000 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss | | | Étude de littérature |
| Toxicité aiguë crustacés | CE50 | | > 1000 mg/l | 48 h | Daphnia magna | | | Étude de littérature |
| Toxicité algues et autres plantes aquatiques | CE50 | EPIWIN 3.10 | 85 mg/l | 96 h | Algae | | | Valeur calculée |
| Toxicité chronique crustacés aquatiques | NOEC | | 0.9 mg/l | 21 jour(s) | Daphnia magna | Système semi-statique | Eau douce (non salée) | Valeur expérimentale |

Conclusion

Non classé comme dangereux pour l'environnement selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008

12.2. Persistance et dégradabilité

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxohexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

Biodégradation eau

| Méthode | Valeur | Durée | Détermination de la valeur |
|---------|--------|------------|----------------------------|
| | 20 % | 28 jour(s) | Étude de littérature |

Conclusion

Contient composant(s) difficilement biodégradable(s)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Log Kow

| Méthode | Remarque | Valeur | Température | Détermination de la valeur |
|---------|----------|--------|-------------|----------------------------|
|---------|----------|--------|-------------|----------------------------|

Motif de la révision: 12

Date d'établissement: 2013-02-18

Date de la révision: 2018-04-25

Numéro de la révision: 0302

Numéro de produit: 53591

6 / 9

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Sans objet (mélange)

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxylhexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

Log Kow

| Méthode | Remarque | Valeur | Température | Détermination de la valeur |
|---------------------|----------|--------|-------------|----------------------------|
| Méthode A.8 de l'UE | | > 6 | | Valeur expérimentale |

Conclusion

Contient (un/des) composant(s) bioaccumulable(s)

12.4. Mobilité dans le sol

Contient composant(s) qui adsorbe(nt) au sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

En raison de données insuffisantes, il ne peut pas être répondu à la question de savoir si le(s) composant(s) répond(ent) ou non aux critères PBT et vPvB selon l'annexe XIII du Règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Autres effets néfastes

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Gaz à effet de serre fluorés (Règlement (UE) n° 517/2014)

Aucun des constituants connus ne figure sur la liste des gaz fluorés à effet de serre (règlement (UE) n° 517/2014)

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone (PACO)

Non classé comme dangereux pour la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009)

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxylhexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

Eaux souterraines

Pollue les eaux souterraines

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations dans cette section sont une description générale. Les scénarios d'exposition figurent en annexe, si ceux-ci sont disponibles et applicables. Utiliser toujours les scénarios d'exposition appropriés correspondant à votre utilisation identifiée.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Dispositions relatives aux déchets

Union européenne

Peut être considéré comme déchet non dangereux selon la Directive 2008/98/CE, comme modifiée par Règlement (UE) n° 1357/2014 et Règlement (UE) n° 2017/997.

Code de déchet (Directive 2008/98/CE, Décision 2000/0532/CE).

08 04 10 (déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité): déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09). En fonction du secteur et du processus industriels, d'autres codes de déchets peuvent être applicables.

13.1.2 Méthodes d'élimination

Recycler/réutiliser. Éliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée avec valorisation énergétique. Éliminer les déchets conformément aux prescriptions locales et/ou nationales. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

13.1.3 Emballages

Union européenne

Code de déchet emballage (Directive 2008/98/CE).

15 01 02 (emballages en matières plastiques).

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Route (ADR), Chemin de fer (RID), Voies de navigation intérieures (ADN), Mer (IMDG/IMSBC), Air (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU

| | |
|-----------|------------|
| Transport | Non soumis |
|-----------|------------|

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|-----------------------------------|--|
| Numéro d'identification du danger | |
| Classe | |
| Code de classification | |

14.4. Groupe d'emballage

| | |
|--------------------|--|
| Groupe d'emballage | |
| Étiquettes | |

14.5. Dangers pour l'environnement

| | |
|--|-----|
| Marque matière dangereuse pour l'environnement | non |
|--|-----|

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Motif de la révision: 12

Date d'établissement: 2013-02-18

Date de la révision: 2018-04-25

Numéro de la révision: 0302

Numéro de produit: 53591

7 / 9

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

| | |
|--|---|
| Dispositions spéciales | |
| Quantités limitées | |
| 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | |
| Annexe II de Marpol 73/78 | Sans objet, basé sur les informations disponibles |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation européenne:

Teneur en COV Directive 2010/75/UE

| Teneur en COV | Remarque |
|---------------|----------|
| < 1.2693 % | |
| < 20.3088 g/l | |

Législation nationale Belgique

[GISS MS SEALANT BLANC \[846232\]](#)

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Pays-Bas

[GISS MS SEALANT BLANC \[846232\]](#)

Aucun renseignement disponible

Législation nationale France

[GISS MS SEALANT BLANC \[846232\]](#)

Aucun renseignement disponible

Législation nationale Allemagne

[GISS MS SEALANT BLANC \[846232\]](#)

| | |
|-----|---|
| WGK | 1; Classification polluant l'eau basée sur composants selon Verwaltungsvorschrift wassergefährdender Stoffe (VwVwS) du 27 juillet 2005 (Anhang 4) |
|-----|---|

mélange de: N,N'-éthane-1,2-diylbis(hexanamide)/12-hydroxy-N-[2-[(1-oxylhexyl)amino]éthyl]octadécanamide/N,N'-éthane-1,2-diylbis(12-hydroxyoctadécanamide)

| | |
|---------|----------|
| TA-Luft | 5.2.5; I |
|---------|----------|

Législation nationale UK

[GISS MS SEALANT BLANC \[846232\]](#)

Aucun renseignement disponible

Autres données pertinentes

[GISS MS SEALANT BLANC \[846232\]](#)

Aucun renseignement disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral de toute phrase H visée au point 3:

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

| | |
|--------------|--|
| (*) | CLASSIFICATION INTERNE PAR BIG |
| CE50 | Concentration Efficace 50 % |
| CL50 | Concentration Létale 50 % |
| CLP (EU-GHS) | Classification, labelling and packaging (Globally Harmonised System en Europe) |
| DL50 | Dose Létale 50 % |
| DMEL | Derived Minimal Effect Level |
| DNEL | Derived No Effect Level |
| ErC50 | EC50 in terms of reduction of growth rate |
| NOAEL | No Observed Adverse Effect Level |
| NOEC | No Observed Effect Concentration |
| OCDE | Organisation de Coopération et de Développement Économiques |
| PBT | Persistent, Bioaccumulable & Toxique |
| PNEC | Predicted No Effect Concentration |
| STP | Sludge Treatment Process |
| vPvB | very Persistent & very Bioaccumulative |

Motif de la révision: 12

Date d'établissement: 2013-02-18

Date de la révision: 2018-04-25

Numéro de la révision: 0302

Numéro de produit: 53591

8 / 9

GISS MS SEALANT BLANC [846232]

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité ont été rédigées sur la base des données et échantillons remis à BIG, au mieux de nos capacités et dans l'état actuel des connaissances. La fiche de données de sécurité se limite à donner des lignes directrices pour le traitement, l'utilisation, la consommation, le stockage, le transport et l'élimination en toute sécurité des substances/préparations/mélanges mentionnés au point 1. De nouvelles fiches de données de sécurité sont établies de temps à autre. Seules les versions les plus récentes doivent être utilisées. Les exemplaires antérieurs doivent être détruits. Sauf mention contraire sur la fiche de données de sécurité, les informations ne s'appliquent pas aux substances/préparations/mélanges dans une forme plus pure, mélangés à d'autres substances ou mis en œuvre dans des processus. La fiche de données de sécurité ne comporte aucune spécification quant à la qualité des substances/préparations/mélanges concernés. Le respect des indications figurant sur cette fiche de données de sécurité ne dispense pas l'utilisateur de l'obligation de prendre toutes les mesures dictées par le bon sens, les réglementations et les recommandations pertinentes, ou les mesures nécessaires et/ou utiles sur la base des conditions d'application concrètes. BIG ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité des informations fournies et n'est pas responsable des modifications apportées par des tiers. Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour une utilisation au sein de l'Union Européenne, de la Suisse, de l'Islande, de la Norvège et du Lichtenstein. Elle peut être consultée dans d'autres pays, dans lesquels la législation locale relative à la conception des fiches de données de sécurité aura prépondérance. Il est de votre obligation de vérifier et d'appliquer cette législation locale. L'utilisation de cette fiche de données de sécurité est soumise aux conditions de licence et de limitation de responsabilité telles qu'énoncées dans votre contrat de licence BIG et/ou dans les conditions générales de la société BIG. Tous les droits de propriété intellectuelle sur cette fiche appartiennent à BIG. Sa distribution et sa reproduction sont limitées. Consultez les conditions du contrat susmentionné pour de plus amples informations.

Motif de la révision: 12

Date d'établissement: 2013-02-18

Date de la révision: 2018-04-25

Numéro de la révision: 0302

Numéro de produit: 53591

9 / 9